

Téléphone portable et santé, que penser ?!!

Qui désormais ne possède pas de téléphone portable ? Véritablement utiles ou gadgets à la mode, ils font partie intégrante de notre vie de tous les jours et, par là même, de notre paysage. Mais qu'en est-il des conséquences sanitaires, les ondes électromagnétiques ont-elles réellement un effet sur notre organisme ?

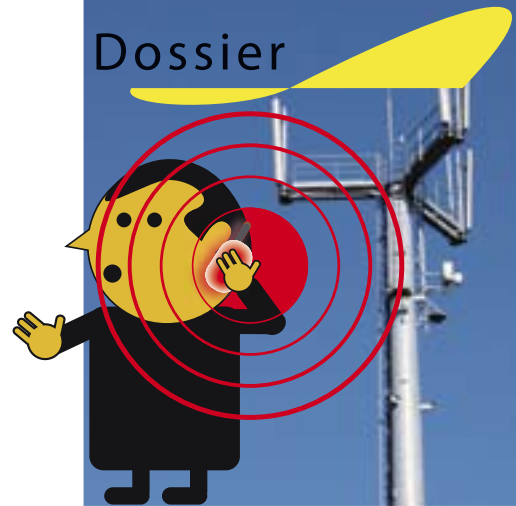
Aujourd'hui, rien qu'en France, on compte 40 millions d'utilisateurs de téléphonie mobile. Les opérateurs ayant fait de la couverture du territoire un véritable argument de vente, ils ont, ces dernières années, multiplié les installations d'antennes relais. Toutefois, ces équipements, tout comme les téléphones portables, sont des émetteurs d'ondes électromagnétiques qui se propagent dans l'air.

Les antennes relais

Les communications entre les téléphones portables sont véhiculées au moyen d'ondes électromagnétiques, relayées par des antennes relais réparties sur l'ensemble du territoire. Pour améliorer encore la réception d'appels dans les lieux clos et les zones à fortes densités d'habitations, le nombre d'antennes relais augmente régulièrement et on en compte actuellement 37 000 en France, selon l'Agence Française des Radiocommunications.

L'intensité et le champ d'action des ondes électromagnétiques trouvées dans l'environnement des antennes relais sont extrêmement variables et dépendent de multiples critères tels que le type de matériel, le relief et le lieu d'implantation. Par ailleurs, les antennes relais ne pouvant traiter simultanément qu'un nombre donné d'appels, en zone à forte concentration leur champ d'action est limité à une dizaine de kilomètres pour assurer un bon écoulement du trafic des communications et préserver la qualité du réseau. Ainsi, le maillage des antennes relais est plus important en zone urbaine. Par ailleurs, la puissance émise par une antenne de téléphonie mobile augmente avec le nombre de conversations qu'elle relaie, son activité est donc plus importante en journée et en soirée que durant la nuit.

L'implantation des antennes relais à proximité des habitations ne va pas sans lever de vives inquiétudes pour les riverains. Selon la déclaration d'un représentant d'opérateur de téléphonie mobile GSM devant le Parlement en 2000, la valeur maximale d'intensité de champ en arrière et en dessous de l'émetteur est de 0,5 V/m maximum pour une antenne relais du réseau. Cette déclaration est contredite par des relevés effectués en région parisienne, qui donnent des intensités se situant entre 2,6 et 10,2 V/m. Néanmoins, selon Pierre Le Ruz, expert devant les Tribunaux et auprès des instances européennes, cette différence de résultats serait en partie due aux structures métalliques que l'on trouve dans l'environnement des stations-



relais : châssis, volets de fenêtres, et garde-corps qui sont susceptibles de jouer un rôle de réémetteur passif pouvant amplifier les ondes émises par les stations-relais.

Sur ce point, notons qu'une proposition de loi a été déposée le 13 juillet dernier, à l'Assemblée Nationale, pour fixer à 0,6 volt/m le seuil maximum d'exposition du public aux émissions issues de la téléphonie mobile. Néanmoins, pour l'instant cette proposition est restée sans retour.

Conséquences possibles sur la santé des antennes relais

Dans son dernier rapport sur les antennes relais et l'exposition des riverains à leur rayonnement, l'Association Française des Utilisateurs de Télécommunications rappelle qu'aucune donnée scientifique n'indique un risque sanitaire majeur, néanmoins, ici et là, différents événements interpellent. A titre d'exemple, en novembre dernier, le réseau SFR a suspendu le fonctionnement de son antenne de téléphonie mobile, située à proximité des écoles maternelles et primaires du village de Ruitz, dans le Nord-Pas-de-Calais. L'antenne suscitait une grande inquiétude à la population depuis que, l'an dernier, une petite fille était décédée d'une tumeur au cerveau et que cette année une deuxième fillette était atteinte du même type de tumeur.

